

CERTIFICATION COLLECTIVE

Votre ODG Médoc, Haut-Médoc & Listrac-Médoc met en place la certification collective et vous accompagne dans vos démarches environnementales HVE et CE2 à travers sa structure.

HVE

Haute Valeur Environnementale est le label créé par le ministère de l'agriculture à l'issue du Grenelle de l'environnement.

Son but est de valoriser les bonnes pratiques des producteurs sur la base d'indicateurs de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation.



Certifications s'appuyant sur 4 pratiques :

- Préservation de la biodiversité
- Stratégie phytosanitaire
- Gestion de la fertilisation
- Gestion de la ressource en eau

CONTACT

Alexandra BERGEROT
votre référente HVE au sein de l'ODG,
est à votre écoute pour toute question.

N'hésitez plus et lancez-vous !
Appelez-la !

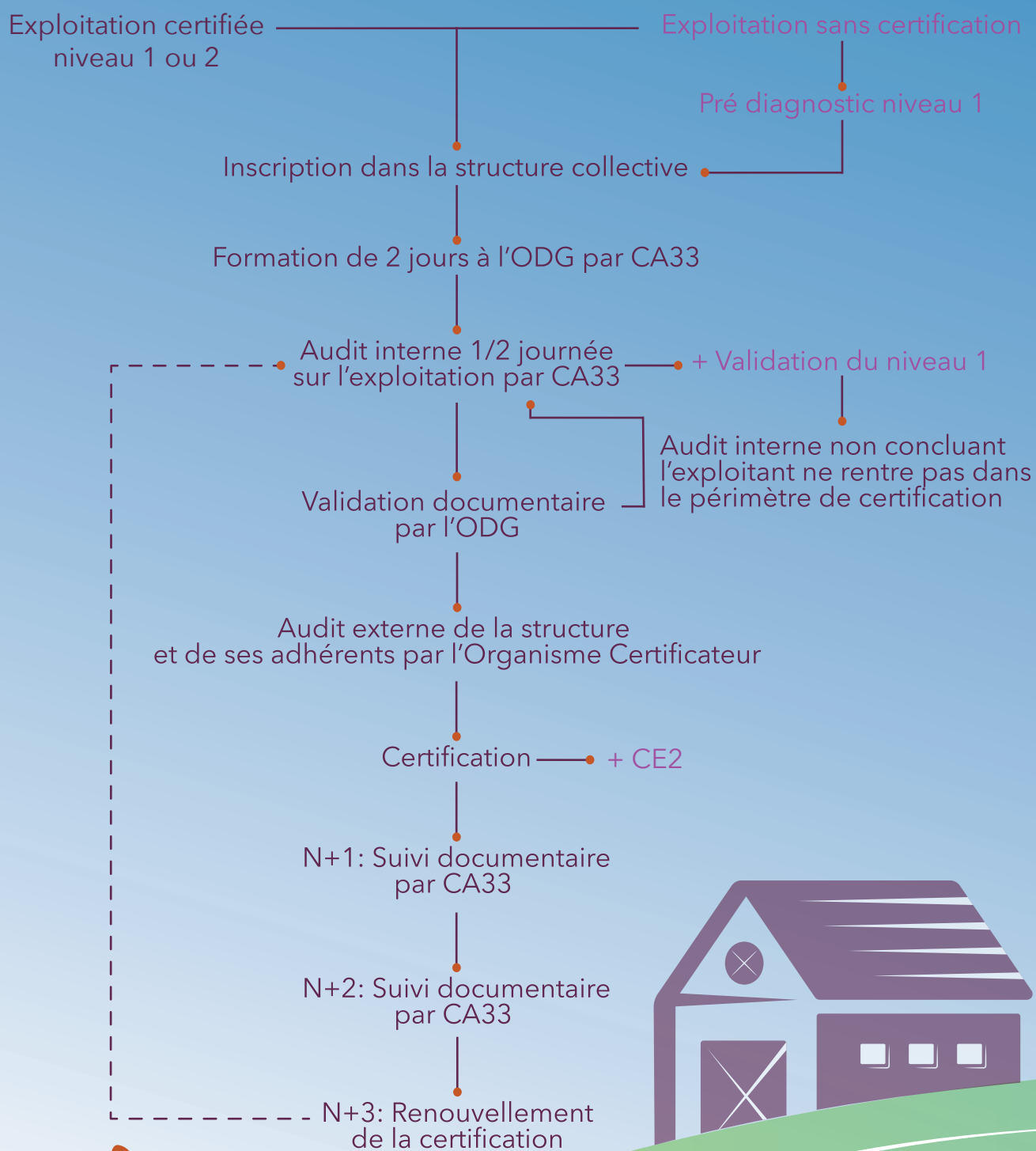
07.50.64.54.77 | ab@odgmedoc.fr

Scannez-moi !



MÉDOC
HAUT-MÉDOC
LISTRAC-MÉDOC
Organisme de Défense et de Gestion des AOC

Cycle de certification HVE





TARIF 2023

pour la durée du cycle de certification 3 ans

	HVE	HVE + niv 1	HVE + CE2 ***
Inscription dans la structure collective	✓	✓	✓
Formation 2 jours*	✓	✓	✓
Validation niveau 1**		✓	
Audit interne niveau 2			✓
Audit interne niveau 3	✓	✓	✓
Dépôt des dossiers	✓	✓	✓
Audit externe	✓	✓	✓
Certification	✓	✓	✓
Mise à jour des indicateurs en année 2 et 3	✓	✓	✓
Audit de suivi en année 2 ou 3	✓	✓	✓
	1425 € HT	1525 € HT	2100 € HT
	Soit 475 € HT/an	Soit 475 € HT/an**	Soit 700 € HT/an

* Après déduction des prises en charges par les fonds de formation, le reste à charge est facturé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, pour plus d'information, contacter le service information : 05.56.35.00.00

** Validation par la Chambre d'Agriculture de la Gironde du niveau 1 facturé 100€ HT la première année.

*** Demande du cahier des charges Crus Bourgeois chapitre II, paragraphe 2.1.7 « L'exploitant apporte la preuve de la validation d'une démarche reconnue au niveau 2 de la certification environnementale par le Ministère de l'Agriculture »

Éligible au crédit d'impôt HVE (cumulable avec le crédit d'impôt relatif à l'agriculture biologique dans la limite d'un plafond global par exploitation.)



MÉDOC
HAUT-MÉDOC
LISTRAC-MÉDOC
Organisme de Défense et de Gestion des AOC



CONTACT

Alexandra BERGEROT

votre référente HVE au sein de l'ODG,
est à votre écoute pour toute question.

N'hésitez plus et lancez-vous !
Appelez-la !

07.50.64.54.77

ab@odgmedoc.fr



**MÉDOC
HAUT-MÉDOC
LISTRAC-MÉDOC**
Organisme de Défense et de Gestion des AOC